

-République Française-

2025103020

VILLE de VARENNES-sur-ALLIER

DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL

Les membres du Conseil municipal se sont réunis au Salon d'Honneur, le jeudi 30 octobre 2025 à 19h30 sous la présidence de M. LITAUDON, Maire.

Date de convocation : 24 octobre 2025

Etaient présents : M. MONIER, Mme PERICHON, M. ALLAIN, Mme PARRET BONMARTIN, M. ATHAYNE, Mme DESVIGNE, M. JOLY, Mme LACAUX, M. MERCIER, Mme FAURE, Mme DIAT, Mme FERREIRA, Mme IMBERT, M. SAUVESTRE, Mme MARTINET SCHIRCH, M. PISSOCHET, M. RENON, M. OLIVEIRA, M. GALAND, Mme MORAND ;

Étaient absents : M. CARBON, Mme AZEVEDO, Mme MARTIN, M PERET ;

Pouvoirs : Mme DAVAUD (à M. MONIER), Mme LUCOTTE (à M. LITAUDON) ;

Secrétaire de séance : M. SAUVESTRE ;

Objet : Convention cadre de mise à disposition de personnel avec le CDG 03

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le projet de convention annexé ;

CONSIDERANT qu'une convention lie la mairie avec le CDG03 pour permettre à ce dernier de mettre à disposition ses agents si la collectivité en a besoin sur un temps limité ;

CONSIDERANT que la convention arrive à échéance le 31/12/2025 ; que pour continuer de bénéficier du service, il convient de reconduire le dispositif ;

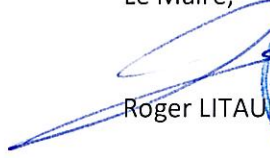
CONSIDERANT que le projet de convention prévoit toutes les dispositions relatives aux conditions salariales de l'agent mis à disposition ainsi que le coût pour la mairie ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

Approuve les termes de la convention cadre de mise à disposition de personnel avec le CDG 03

Autorise le Maire ou son représentant à la signer

Le **04 NOV. 2025**
Le Maire,


Roger LITAUDON

Envoyé en préfecture le 06/11/2025

Reçu en préfecture le 06/11/2025

Publié le 06/11/2025

ID : 003-210302980-20251030-DEL2025103020-DE

